



35^e Conférence internationale des commissaires à la protection des données et à la vie privée

«Privacy: A Compass in Turbulent World»

Varsovie, 23 au 26 septembre 2013

Allocution de clôture

Peter Hustinx

Contrôleur européen de la protection des données

Chers collègues et amis,

Lors de la première édition de cette conférence – il y a environ 35 ans – l'ensemble des participants prirent place autour d'une seule table relativement petite. Le monde était alors très différent de celui que nous connaissons aujourd'hui.

L'Europe était partagée en deux, entre l'Est et l'Ouest, et personne n'aurait pu imaginer que cette conférence se déroulerait 35 ans plus tard à Varsovie, en Pologne, avec un succès éclatant grâce à l'énergie et l'hospitalité de nos hôtes, l'inspecteur général polonais pour la protection des données à caractère personnel, Wojciech Wiewiórowski, et toute son équipe.

La Pologne avait, bien sûr, déjà accueilli la 26^e Conférence internationale qui s'était déroulée à Wrocław en septembre 2004, à l'invitation de M^{me} Ewa Kulesza. Nos collègues polonais n'ont donc pas ménagé leur peine et ils méritent tous nos remerciements à cet égard.

Ces dernières années, la conférence s'est également tenue en Amérique du Nord et en Amérique latine, ainsi qu'en Asie de l'Est. L'an prochain, elle se déroulera pour la première fois en Afrique, à l'île Maurice. Cette programmation reflète l'ampleur grandissante de cet événement, et je ne parle pas seulement du nombre de participants mais également de la

portée et de la qualité et – souhaitons-le aussi – de l'impact de cette conférence dans le monde.

Au cours de ces 35 années, notre communauté s'est donc considérablement agrandie. Selon les dernières estimations, quelque 70 pays se sont désormais dotés d'une législation nationale en matière de protection des données ou de la vie privée. Les autorités de protection des données personnelles se sont multipliées dans le monde et elles sont nombreuses à être représentées aujourd'hui à cette conférence, en qualité de membres à part entière ou membres observateurs.

D'autres acteurs pertinents se sont également impliqués, provenant d'horizons variés tels que l'industrie, la société civile et le monde universitaire. Grâce à eux, nos discussions se sont étoffées et approfondies.

Cette année, nous nous sommes intéressés à l'approche de la vie privée en tant que valeur culturelle, et nous avons examiné différents courants en matière de technologie et de protection de la vie privée; les perspectives, rôles et intérêts des principaux acteurs, et les réformes des cadres juridiques dans le monde entier, et enfin la question de l'interopérabilité entre les différentes régions.

Nous voyons également à présent que la réforme est à l'ordre du jour des principales enceintes internationales, notamment de l'OCDE, du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne. L'OCDE a récemment publié des Lignes directrices révisées sur la protection de la vie privée et les travaux du Conseil de l'Europe et de l'UE dans ce domaine progressent bien.

Il est étonnant de constater à ce stade que, malgré des différences juridiques évidentes dans les détails, toutes ces révisions vont globalement dans la même direction: elles visent toutes à fournir une «protection plus efficace dans la pratique».

C'est la raison pour laquelle l'accent est davantage placé sur la responsabilisation des organisations compétentes et sur la coopération plus étroite des autorités chargées de l'application de la loi au-delà des frontières nationales. Pour les mêmes motifs, nous étudions davantage aujourd'hui les questions de reconnaissance mutuelle et d'interopérabilité.

Autre tendance positive, les autorités de protection des données personnelles sont désormais de plus en plus impliquées dans la «réflexion» sur l'amélioration de leur propre efficacité et la «refonte» de leurs pratiques, et de manière plus générale dans l'analyse et la planification stratégiques.

Cette approche conduit également à des questions très utiles concernant le rôle des autorités de protection des données personnelles par rapport à d'autres acteurs concernés, la «centralisation ou décentralisation» des activités en matière de protection de la vie privée, et la recherche de meilleures synergies et interactions entre ces différents éléments.

Cette conférence internationale est ainsi devenue une tribune de plus en plus indispensable pour l'échange de points de vue, d'expériences et de bonnes pratiques entre les différentes parties prenantes. Elle permet de mettre en lumière les meilleures pratiques et d'inciter à une coopération plus étroite aux niveaux transnational et interrégional.

Pour la toute première fois, une longue session à huis clos réservée aux commissaires a eu lieu avant la partie plénière. Comme le président du comité exécutif, Jacob Kohnstamm, l'a mentionné hier, cela a permis de consacrer davantage de temps à certains thèmes essentiels, et en outre de mieux partager les résultats de ce travail avec vous et le grand public.

À l'issue de l'édition de cette année, nous saluons donc la déclaration de Varsovie sur l'«application» de la société et une série d'importantes résolutions, notamment celle visant à établir une direction plus stratégique pour cette conférence, et une résolution sur le besoin d'élaborer à l'avenir un cadre mondial en matière de protection de la vie privée.

Les commissaires ont également mis en avant la nécessité d'accroître les actions d'éducation et de sensibilisation dans le domaine et de renforcer le pouvoir des délégués à la protection des données et autres professionnels de la protection de la vie privée, et ont insisté sur le développement d'un cadre de coopération plus étroit entre les autorités chargées d'appliquer la législation sur la vie privée.

J'espère réellement que tous ces travaux seront suivis d'effets dans la pratique – ce qui dépendra en partie de votre engagement à poursuivre ces efforts à votre retour dans vos pays respectifs.

J'ai eu le plaisir et le privilège de participer aux travaux de cette communauté aux cours de ces nombreuses années et je vous souhaite à tous le meilleur succès face aux défis auxquels nous serons confrontés au cours des prochaines années.

Je vous remercie de votre attention.